



Forum Social Mondial de l'Education Professeurs des écoles et du second degré membres de l'Education nationale Missions en Palestine, appel à participation 23 octobre - 2 novembre 2010

CADRE GÉNÉRAL ET OBJECTIFS

Du 28 au 31 octobre 2010 se tiendra le Forum Social de l'Education en Palestine. Adapté à un territoire morcelé par l'occupation et la colonisation, il sera polycentrique et des activités seront organisées à Haïfa, Ramallah, Jérusalem, Gaza, ainsi que dans les camps de réfugiés au Liban. Organisé sous l'égide du Conseil International du Forum Social Mondial, le Forum Social de l'Education en Palestine a pour but de remettre en question la façon dominante d'enseigner et ses institutions et méthodes dans le monde entier, formatées par des politiques économiques néolibérales, la compétition, la mondialisation des marchés, le consumérisme, la domination et l'exploitation des hommes et de la nature. Dans ce cadre général d'une réflexion sur l'éducation menée à l'échelle internationale, une place particulière sera réservée à l'occupation israélienne et à ses conséquences sur le domaine de l'éducation en Palestine ; le Forum célébrera aussi le pouvoir de l'éducation comme moyen pour construire une conscience critique citoyenne et comme force d'émancipation et de libération.

Ce forum sera l'occasion d'échanges entre enseignants, universitaires, étudiants mais aussi militants du monde entier. La CCIPPP, forte de son expérience dans l'envoi de missions civiles - 161 missions depuis juin 2001 avec des participants de toutes origines, régions, âges et conditions sociales, d'appartenances politiques, syndicales, ou associatives diverses - et de son travail avec la société civile palestinienne et les anticolonialistes israéliens, organise une mission en Palestine et Israël autour du Forum social. Cette mission devra réunir des citoyens souhaitant s'inscrire dans cette dynamique d'une part et dans la dynamique du Forum Mondial de l'Education d'autre part. Outre sa participation au Forum, la mission rencontrera des universitaires des représentants de la société civile palestinienne et israélienne opposés à l'occupation, à la colonisation et aux discriminations. L'objectif sera de témoigner de la situation sur place - avec un volet tout particulier sur les structures d'éducation - mais aussi et surtout de poser les bases d'une action efficace au retour (restitution, partenariats, boycott, etc.).

PRÉPARATION



Une journée de préparation est systématiquement prévue avant le départ d'une mission. Elle a pour objectifs de faire un point d'actualité sur la situation en Palestine, d'échanger sur le programme de la mission, de permettre aux membres de la mission de faire connaissance (et de constituer le groupe) et d'aborder toutes les questions pratiques du séjour (déplacements, hébergement, aéroport...).

Cette journée de préparation est obligatoire même pour les personnes déjà parties en Palestine. Elle devrait avoir lieu dans le courant du mois de septembre.

Dans le cas de cette mission spécifique et dans la mesure du possible, nous appellerons une ou deux réunions en amont de la journée de préparation.

COÛT DU VOYAGE



Tous les frais relatifs à une mission civile en Palestine sont à la charge des participants. Ces frais sont composés de :

- prix du billet (environ 450 €)
- frais de transport, d'hébergement et de nourriture sur place (550 € environ pour 10 jours).

INSCRIPTION - INFORMATIONS



Les inscriptions se font directement par mail à contact@protection-palestine.org

Merci d'indiquer votre nom et prénom, un numéro de téléphone où vous joindre, votre ville de résidence et toute information complémentaire que vous jugerez utile. Vous serez alors contacté par le coordinateur de la CCIPPP le plus proche afin d'organiser une rencontre.

La Campagne Civile Internationale pour la Protection du Peuple Palestinien (CCIPPP) est née en juin 2001, au moment où l'offensive coloniale et répressive israélienne atteignait un nouveau stade. En effet, l'arrivée au pouvoir d'Ariel Sharon, en février 2001, mettait un terme définitif aux Accords d'Oslo.

Le peuple palestinien voit brisés ses espoirs d'accéder à ses droits nationaux et - pire encore - son existence même est menacée. Israël, puissance occupante, est dispensé de ses obligations, telles que les définit la 4ème convention de Genève concernant les droits des peuples sous occupation, et ne rend compte de son comportement devant aucune instance internationale.

Nous ne pouvons pas rester indifférents devant une telle situation. Au-delà de la prise de position que les valeurs de droit et de justice exigent, Israël promeut un modèle catastrophique pour l'ensemble de l'humanité, celui des guerres continues, de la gestion sécuritaire des sociétés, de la banalisation de la discrimination sur la base de critères raciaux ou religieux infranchissables, de la déréglementation de toutes les lois, de la précarité permanente... Soutenir les droits du peuple palestinien n'est pas uniquement un acte de solidarité avec une cause juste, mais fait partie de notre propre lutte, ici en France, comme partout.

C'est à partir de cette vision que la CCIPPP milite activement au sein du mouvement altermondialiste, à côté des autres opprimés et précarisés. Notre organisation a participé aux Forums sociaux européens et mondiaux et à l'organisation des espaces Palestine dans ces forums, ainsi qu'à la mise en place d'une coordination européenne pour la Palestine.

La CCIPPP a été un des initiateurs des conférences contre la guerre tenues à Beyrouth en octobre 2002, à Jakarta en 2003, à Beyrouth en 2004, puis finalement des missions internationales de solidarité avec le peuple libanais lors de l'agression israélienne de l'été 2006 et de la conférence internationale tenue à Beyrouth en novembre de cette même année. Depuis 2008 plusieurs missions ont essayé de rentrer dans la Bande de Gaza.

- La CCIPPP milite pour le déploiement d'une force internationale dont l'objectif est de protéger le peuple palestinien.
- La CCIPPP milite pour une reconnaissance de la responsabilité internationale envers la question palestinienne et une prise en charge des solutions capables de lui trouver un règlement juste, les mécanismes de négociations bilatérales n'étant qu'un leurre qui laisse la partie palestinienne démunie devant la force occupante.
- La CCIPPP ne se satisfait pas d'une approche gestionnaire de la question palestinienne, et considère que son acceptation est un acte de complicité avec l'occupation.